

Le Tata sénégalais de Chasselay



Tata sénégalais de Chasselay, photo SGA/DMPA - Richard Monléon

Le «Tata» De forme rectangulaire, entouré de hauts murs surmontés à chaque angle et au-dessus de l'entrée d'une pyramide empennée de pieux, le "Tata" se caractérise par une architecture d'inspiration soudanaise. Sur le portail en chêne massif sont sculptés huit masques stylisés, différents, sur lesquels on reconnaît des images fétiches veillant sur le repos des défunts. Les murs d'enceinte et les pierres tombales sont ocre rouge. Dans le cimetière, reposent les corps de 196 tirailleurs de diverses nationalités d'Afrique occidentale. En effet, ils étaient originaires du Sénégal mais aussi de Haut-Volta, du Dahomey, du Soudan, du Tchad

Naissance de la nécropole La réalisation de cet ouvrage unique en France est due à Jean Marchiani. Ancien combattant de la guerre de 1914/1918, il est en 1940 Secrétaire général de l'Office départemental des mutilés de guerre, anciens combattants et victimes de guerre. Dès qu'il a connaissance des événements des 19 et 20 juin, il prend la décision de faire rassembler les corps des soldats d'origine africaine inhumés dans des cimetières communaux pour certains, mais bien souvent dans de simples fosses en pleine campagne. Après un recensement dans toutes les communes concernées, Jean Marchiani achète un terrain à Chasselay, à proximité du lieu-dit « Vide-Sac » où ont été fusillés par l'ennemi 50 prisonniers Sénégalais, et réunit des fonds. Il est soutenu par le général Doyen, ancien commandant de l'armée des Alpes, et par le député du Sénégal Galandou Diouf. L'inauguration a lieu le 8 novembre 1942, trois jours avant l'invasion de la zone libre par les Allemands.

Ce lieu de mémoire et de recueillement est classé nécropole nationale depuis 1966. Propriété du ministère de la défense, il est géré par la direction interdépartementale des anciens combattants de la région Rhône-Alpes.

Source : chemindememoire.gouv.fr